

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES PRÉVISIONS EN MATIÈRE DE CHÔMAGE—ON DEMANDE QUELS CONSEILS OFFRIR AUX CHÔMEURS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre se plaint d'entendre toujours les mêmes questions. Malheureusement nous, de ce côté-ci de la Chambre, recevons toujours les mêmes réponses, qui sont loin d'être satisfaisantes. J'aimerais savoir ce que le premier ministre a à dire à ce sujet. J'attire l'attention du ministre sur le rapport de Statistique Canada qui dit ce qui suit:

Il n'y a pas eu de changement sensible dans la situation du marché du travail par rapport au mois précédent.

● (1425)

Statistique Canada reconnaît qu'il y a en réalité plus de un million de chômeurs et le ministre devrait l'admettre. En fin de semaine, le premier ministre a conseillé aux Canadiens qui ne pouvaient pas faire face aux coûts élevés des produits alimentaires de réviser leurs priorités. Le premier ministre dira-t-il aux Canadiens, étant donné qu'on estime qu'un travailleur sur quatre sera sans emploi durant l'année, quel conseil il peut offrir aux chômeurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je tiendrai la question pour préavis, monsieur l'Orateur.

M. Broadbent: Je suis certain que les chômeurs canadiens trouveront fort consolante l'indifférence que manifeste le premier ministre dans sa réponse. Le ministre des Finances, en dépit de ses vantardises, a prédit que le nombre de chômeurs augmentera d'environ 150,000 l'an prochain. Comme les usines fonctionnent à leur plus bas niveau depuis deux décennies, que les faillites se multiplient tandis que les mises en chantier fléchissent, le gouvernement reconnaîtra-t-il enfin que l'économie canadienne se heurte à de graves problèmes et manifesterait-il sa préoccupation en adoptant certains programmes destinés à créer des emplois au lieu d'accroître de nombre de chômeurs?

M. Trudeau: Madame le Président, si le député voulait bien relire le budget, il se rendrait compte qu'il visait surtout à créer des emplois . . .

M. Crosbie: Quel budget? En quelle année?

M. Trudeau: . . . grâce aux quinze milliards de dollars que la série de mesures énergétiques permettra de percevoir au cours des trois prochaines années. Voilà pourquoi nous comptons sur l'appui de la Chambre pour adopter ces mesures budgétaires le plus tôt possible.

M. Crosbie: Vous nous avez dit cela hier.

M. Broadbent: Si le premier ministre voulait bien étudier le budget de nouveau avec attention, il constaterait que l'augmentation de plus de 1 p. 100 du taux de chômage qu'il prévoit signifie plus de 150,000 nouveaux chômeurs. Puisque le premier ministre a dit récemment qu'il s'inquiétait des difficultés du tiers-monde qui sont sans doute réelles, ne faisait-il pas preuve en l'occurrence d'une bonne mesure d'hypocrisie, lui qui choisit de fermer les yeux sur les difficultés des Canadiens qui sont non moins réelles?

Questions orales

M. Trudeau: Madame le Président, le chef du Nouveau parti démocratique veut-il dire que je devrais cesser de me soucier des pauvres du tiers-monde?

Une voix: Pourquoi ne pas vous soucier aussi des nôtres?

M. Trudeau: Que propose-t-il donc, madame le Président? Ce qui distingue notre parti du sien, c'est que nous nous soucions à la fois des pauvres d'ailleurs et de ceux d'ici. Nous n'entretenons pas d'idées fixes comme les députés néo-démocrates.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES ACCUSATIONS PORTÉES POUR EXPORTATION DE MATÉRIEL NUCLEAIRE

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle a trait aux allégations faites à la Chambre et en dehors de celle-ci la semaine dernière concernant l'exportation de certaines composantes nucléaires d'une importance critique et cruciale vers un pays frappé d'embargo, en l'occurrence le Pakistan, par trois citoyens canadiens. Je crois savoir que des accusations encore plus graves viennent d'être portées récemment contre ces trois citoyens canadiens.

Comment se fait-il qu'après la fin de l'enquête policière il y a deux mois et demi de cela, après que les media eurent soulevé la question et après que la question eut été soulevée à la Chambre, c'est maintenant seulement que les accusations les plus graves viennent d'être portées.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, le député doit bien comprendre que je n'ai moralement pas le droit de faire de commentaires sur des accusations qui ont été portées et sur une affaire dont les tribunaux sont saisis.

M. Lawrence: Il est évident que je ne demande pas au solliciteur général de faire des observations sur le bien-fondé des poursuites qui sont en cours. Je ne parle pas de cela. Ce que je critique, c'est le fait que, grâce aux pressions qui ont été exercées par le ministère de l'Industrie et du Commerce et par le ministère des Affaires extérieures, par l'intermédiaire du solliciteur général, les premières accusations qui ont été portées étaient d'ordre mineur. Cela n'a rien à voir avec l'affaire proprement dite. Ce que je critique, ce sont les pressions anormales qui ont été exercées sur les services de police canadiens.

Le fait que l'on ait porté ces accusations signifie-t-il que le ministère des Affaires extérieures et le ministère de l'Industrie et du Commerce ont cessé d'exercer des pressions sur le ministre ou bien la GRC a-t-elle pris cette initiative malgré les directives que le solliciteur général lui aurait données personnellement?

M. Kaplan: Madame le Président, on n'a exercé aucune pression sur les agents de la GRC qui se sont occupés de cette affaire. C'est la police qui a décidé de porter ces accusations parce qu'elle disposait de preuves suffisantes.